

**M. Fraser:** Le ministre veut-il dire qu'il n'a pas encore répondu aux questions du Congrès du travail ou qu'il ne s'est pas encore mis en rapport avec lui?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Il ne s'agit pas simplement de questions et de réponses; il faut discuter. Nos entretiens ont notamment porté là-dessus.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### L'EXPULSION D'UN ATTACHÉ DE PRESSE CHINOIS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Il s'agit de l'expulsion de l'attaché de presse de l'ambassade de la République populaire de Chine. Selon une nouvelle de l'UPI reproduite dans le *Star* de Toronto en fin de semaine, on prétend qu'il était un messenger espion, qu'il se rendait à Washington pendant les fins de semaine pour y obtenir des renseignements militaires et confidentiels qu'il transmettait à la Chine continentale dès son retour à Ottawa. Compte tenu de ces nouveaux événements, le premier ministre suppléant est-il disposé à nous donner des précisions quant aux motifs d'expulsion de ce diplomate?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, comme mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déjà dit, ses activités étaient incompatibles avec le poste diplomatique qu'il occupait au Canada. C'est ce qu'il a dit et je n'ai rien à ajouter.

**M. Diefenbaker:** Vu le mur de silence qui entoure cette affaire parce qu'on pourrait indisposer la Chine communiste en la rendant publique, les renseignements à ce sujet pourraient-ils être révélés aux membres de l'opposition qui font partie du Conseil privé, qui seraient tenus de les garder secrets? Cela leur donnerait au moins une assurance qu'ils n'ont pas eue jusqu'ici. On cherche à camoufler quelque chose dans cette affaire qui me rappelle Shakespeare, quand il disait: «Quelque chose est pourri dans le royaume de Danemark».

**M. Sharp:** Il y a des circonstances où il peut être bon d'agir ainsi. Je puis assurer le très honorable représentant que nous n'avons rien à cacher, ce qui, de toute façon, compromettrait l'intégrité du gouvernement du Canada. Je transmettrai sa suggestion à mon collègue dès son retour.

\* \* \*

### LES AFFAIRES INDIENNES

#### LA RÉDUCTION DES SUBVENTIONS AUX GROUPES D'AUTOCHTONES CONVOQUÉS AUX AUDIENCES DE LA COMMISSION BERGER—DEMANDE DE RAPPORT

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien une question principale et une ou deux questions supplémentaires relativement à ce qu'il m'a répondu le 24 avril dernier lorsque je l'ai interrogé au sujet de la réduction des subventions aux groupes d'autochtones qui participent à l'enquête de la commission Berger. Comme il s'est engagé à reconsidérer le niveau de

### Questions orales

l'appui financier, et étant donné les instances présentées, le ministre peut-il maintenant donner à la Chambre l'assurance que l'aide financière sera portée à un niveau qui permettra aux groupes d'autochtones des Territoires du Nord-Ouest de prendre une part utile aux audiences communautaires qui doivent débiter prochainement?

● (1430)

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au député, j'ai réexaminé la situation et j'ai eu des entretiens avec le juge Berger. Le conseiller de la Commission sera ici dans deux ou trois jours pour évaluer la situation et voir si nous pouvons prendre une partie de son budget pour aider certains autochtones en faisant comparaître les écologistes comme témoins.

**M. Firth:** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il donner plus de détails sur la possibilité qu'il a évoquée la semaine dernière d'accorder des fonds à même le budget de la commission Berger? En outre, est-il maintenant en mesure de dire à la Chambre si des fonds seront mis à la disposition du groupe d'évaluation du Nord?

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, je ne peux vraiment pas en dire beaucoup plus tant que nous n'aurons pas rencontré le conseiller de la commission du juge Berger. Nous avons songé à mettre des fonds à la disposition des autochtones par l'intermédiaire de cette commission pour qu'ils puissent faire comparaître des représentants du groupe d'évaluation du Nord devant la commission, s'ils le désirent.

\* \* \*

[Français]

### L'ENVIRONNEMENT

#### LE TRANSPORT DU PÉTROLE DE L'ALASKA—L'ÉTAT DE LA LOI AMÉRICAINE ET LA POSSIBILITÉ D'UN EMPLACEMENT DE RECHANGE

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Environnement.

En réponse à certaines questions récemment posées, le ministre s'est déclarée extrêmement satisfaite du fait qu'un bill est présentement étudié par les autorités américaines afin de pourvoir au financement de la construction d'un pipe-line pour qu'un emplacement de rechange puisse être choisi pour la livraison de pétrole brut d'Alaska. Le ministre est-elle maintenant à même de nous expliquer où on en est relativement à la loi proposée, et si le gouvernement du Canada a été consulté au sujet du choix de certains emplacements de rechange?

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement):** Monsieur le président, je ne peux pas donner à l'honorable député de renseignements quant au sort de cette loi dont se trouve en ce moment saisie la législature de l'État de Washington. Je sais qu'elle est proposée, mais j'ignore ce qu'en feront les législateurs de cet État. Quant aux consultations qui auraient pu se tenir entre le gouvernement canadien et les autorités qui ont proposé cette loi, elles n'ont pas été formelles, mais les autorités américaines connaissent bien le point de vue canadien sur la possibilité d'augmenter la circulation des superpétroliers dans le détroit de Juan de Fuca, et elles savent que nous insistons depuis longtemps pour qu'un autre port soit choisi pour la livraison du pétrole.